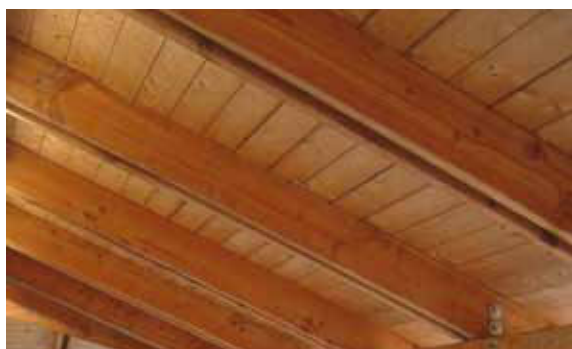


TEBOPIN II PROFIL



Toutes les applications où la rusticité de l'essence de bois est importante. Planches de rives, caches-moineaux, habillage de pignons, avancées de toits, rampants, revêtement mural. Maison à ossature bois.



DESCRIPTIF

Panneau de base : contreplaqué 100 % Pin Maritime

Qualité des faces (selon EN 635-3) : II rainuré en U ou W / III

Qualité face II rainuré U ou W	Qualité face III
	
Avec noeuds sains et pastilles de bois. Réparations mastic occasionnelles	Avec des défauts ouverts

Finition : 2 faces poncées

Usinages : face usinée façon frise profil U ou W. Rives longues usinées) mi bois

Densité moyenne (selon EN 323) : 580 kg/m³ (+/- 10%)

Classe de collage (selon EN 314-2) : classe 3

Classe de service (selon EN 636) : classe 3 milieu extérieur

Classe de dégagement de formaldéhyde (selon EN 13986) : E1

Teneur en Pentachlorophénol (selon EN 13986) : PCP = 0 ppm

DIMENSIONS, NOMBRE DE PLIS & COLISAGE

Epaisseur (mm)	Nombre de plis	Formats standards (mm)	Colisage (Nbre px)
9*	(3)	2500 x 615	75
		2500 x 1235	50
11	(5)	2500 x 615	60
		2500 x 1235	45
15	(5)	2500 x 615	45
		2500 x 1235	30

* Disponible en profil W uniquement

Autres formats & épaisseurs : nous consulter

OPTIONS

Traitements de préservation fongicide & insecticide, anti-termite : sur demande

STOCKAGE

Plan, sur intercalaires, dans un endroit sec et ventilé, sans contact avec le sol. Sur chantier, prévoir mise à l'abri et bâchage sans contact avec le sol.

MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur.
Découpes et usinages en atelier possibles hors découpe laser.

ORIGINE DE PRODUCTION

Origine des essences labélisées Bois de France (N° BFO103).

Production sur les sites du Groupe THEBAULT en France à Sauzé-Vaussais (79) et Solférino (40).



Groupe THEBAULT
47, rue des Fontenelles - 79 460 MAGNE - France
Tél : +33 (0)5 49 35 70 20
info@groupe-thebault.com

www.groupe-thebault.com

TEBOPIN II PROFIL

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES



Emplois et conditions de mise en oeuvre

Applications non structurales selon EN 13986	Apte à un usage en tant qu'élément non structural en classe de service 3 milieu extérieur, classe de service 2 milieu humide, classe de service 1 milieu intérieur
---	--

Rayon de cintrage (mm)

Epaisseur	10	12	15
Sens longitudinal	2500	3000	3750
Sens transversal	2000	2400	3000

Coefficient d'absorption acoustique

Selon EN 13986 Tableau N°10	Plages de fréquence	
	250 Hz à 500 Hz	1000 Hz à 2000 Hz
	0,10	0,30

Conductivité thermique

Selon EN 13986	$\lambda = 0,13$
----------------	------------------

Densité caractéristique

Selon EN 789	540 kg/m ³
--------------	-----------------------

Perméabilité à la vapeur d'eau

Selon Tableau 9 de EN 13986	Coupelle humide	Coupelle sèche
	44 μ	187 μ

Isolation aux bruits aériens

Selon EN 13986, Paragraphe 5.10	L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau à base de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m_A en kg/m ² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique >5 kg/m ²) : $R = 13 \times \log(m_A) + 14$
------------------------------------	---

Tenue aux fixations (e = 15 mm)

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et chant : 300 N	
Vis	Effort moyen de traction	Parement	Chant
		1450 N	1150 N

Réaction au feu

Condition d'utilisation finale Selon tableau 8 de EN 13986 - 2004+A1:2015	Epaisseur minimale	Classe hors planchers	Classe planchers
Sans lame d'air à l'arrière du panneau	9 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte ou fermée à l'arrière du panneau ne dépassant pas 22 mm	9 mm	D-s2,d2	-
Avec lame d'air fermée à l'arrière du panneau	15 mm	D-s2,d1	D _{fl} -s1
Avec lame d'air ouverte à l'arrière du panneau	18 mm	D-s2,d0	D _{fl} -s1
Toutes	3 mm	E	E _{fl}
Arrêté du 30/06/83	M4 si e < 18mm	M3 si e ≥ 18mm	

CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET CERTIFICATION

Marques de qualité (Pays)			Eco-labels	Marquage CE	Label	Substances volatiles
NF Extérieur CTB-X (F)	BFU 100 (D)	KOMO (NL)	PEFC	CE S (Structure)	Bois de France	Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes émissions). Scénarios sols/plafonds EPA TSCA Titre VI (USA)